

# Chateaubriand (de)

**J**EAN-BAPTISTE-AUGUSTE de Chateaubriand, frère aîné du grand écrivain, a fait ses preuves de noblesse au Cabinet des Ordres du Roi en 1786, preuves reproduites dans le dernier tome des Mémoires d'Outre-Tombe.

L'original de ce Mémoire, écrit tout entier de la main de Berthier, successeur de Chérin, fait partie du Cabinet des titres à la Bibliothèque du Roi.

De Chateaubriand, en Bretagne

Seigneurs de Chateaubriand, les Roches-Baritaut, le Lion d'Angers, Chailain, Chavannes, la Bouardière, Beaufort, le Plessis-Bertrand, Champinel, Glesquen, Montafilant, la Guérande, Bellestre, Gaure-de-Candé, Peneroy, Saint Léger, Camfleur, Tannay, la Grisonnière, Vauregnier, la Ville-André, la Villeneuve, Combourg, Aubigné, le Boulet, Malestroit à Dol, [p. 209] barons de Chateaubriand, (appelés) comtes de Casan et de Grassay, vicomtes de Remalart, barons de Soigny, et autres lieux.

## Armes

Semé de plumes de paon au naturel jusque vers 1260, et depuis de gueules semé de fleurs de lis d'or. Devise : « Notre sang a teint la bannière de France ».

Les monuments de l'histoire de Bretagne placent cette maison au rang des plus illustres de cette province ; elle doit ce rang distingué à son ancienneté qui remonte à l'époque où les surnoms sont devenus héréditaires dans les familles, aux alliances illustres qu'elle a contractées, à ses emplois dans les cours de ses souverains, à ses services militaires dans leurs armées et dans celles de nos rois.

Un auteur <sup>1</sup>, qui écrivait en 1619, lui donne [p. 210] pour tige Briend, fils d'Eudes, comte de Penthièvre, et d'Enoguent de Cornouaille, et

1. *Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne* ; par le père Dupas, religieux augustin, page 3.

■ Source : François-René de Chateaubriand, **Mémoires d'Outre-Tombe**, tome 12, pages 72-207, 1850, E. et V. Penaud frères, Paris.

■ Mise en page : **Amaury de la Pinonnais** en octobre 2018.

■ Publication : **www.tudchentil.org**, février 2020.



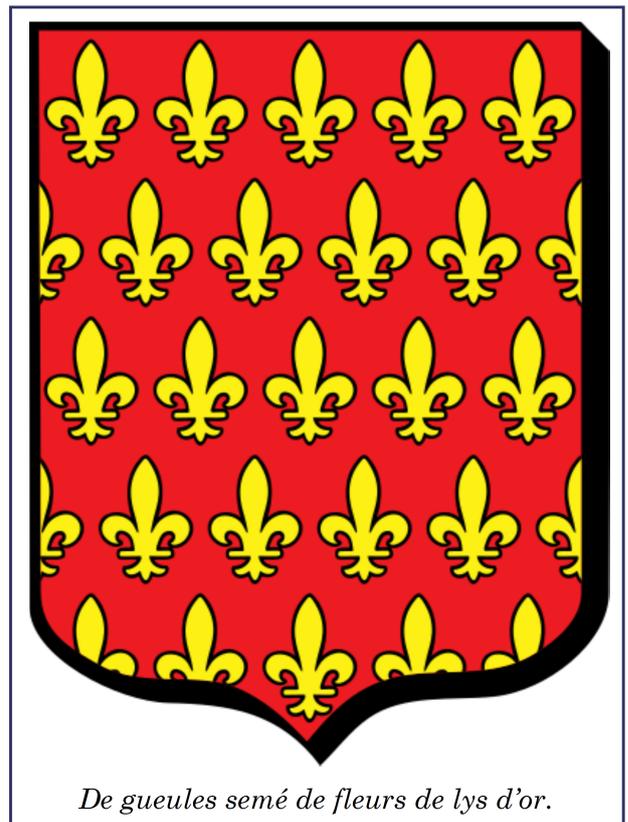
avance, d'après un titre latin qu'il rapporte, que le roi saint Louis donna à un de ses descendants, *en considération de sa valeur au fait des armes* à la bataille de la Massoure, la permission de porter pour armes des fleurs de lis d'or sans nombre, au lieu d'un semé de plumes de paon que lui et ses prédécesseurs avaient portées jusqu'alors.

Un autre auteur<sup>2</sup>, très-digne de foi, assure que la terre de Chateaubriand, située au diocèse de Nantes, est la véritable origine du nom de cette maison ; cette terre, portée dans le quatorzième siècle dans la maison de Laval, par le mariage de Louise de Chateaubriand, héritière de la branche aînée, avec Guy XII<sup>e</sup> du nom, baron de Laval (tige du maréchal duc de Laval), d'où elle a passé par les mains de Dinan et autres dans celle de Bourbon-Condé, [p. 211] qui la possède aujourd'hui, est une des neuf anciennes baronnies de Bretagne, dont une des prérogatives est de présider la noblesse de cette province à ses états assemblés ; les autres baronnies de la fameuse assise du duc Geoffroy, en 1185, étaient Avau-gour, Léon, Fougères, Vitry, Rohan, Rais, Ancenis et Roche-Bernard ; à ces avantages elle joint le titre de baron qui paraît lui avoir été affecté de temps immémorial, et dont elle s'est décorée même dans les chartes et les traités de ses souverains dont elle se rendait garant.

Le même dom Morice, page 6 du tome II des *Preuves*, dit que les baronnies de Bretagne étaient des éclipses des anciens comtés et des partages de cadets, et, page 27, que les barons n'étaient point de simples seigneurs du pays, mais les premiers seigneurs du pays.

Dom Lobineau, page 92 de son Histoire, dit que les puînés des comtes s'appelaient barons et siégeaient comme collatéraux des princes, [p. 212] à cause du lieu dont ils étaient descendus ; qu'ils exerçaient la souveraineté dans leurs terres, et qu'il a vu des lettres de grâce données par eux à Vitry et à Chateaubriand.

Le premier de cette maison, connu par les titres, est Briend, qui fit construire un château dans le canton Nantois, auquel il donna le nom de Chateaubriand, qui est passé à sa postérité. Il fonda le prieuré de Beré, près son château. La charte de cette fondation fut souscrite par Enoguent, sa mère, Adelende, sa femme, et par ses fils Geoffroy qui suit, Tihern et Guy. Il



2. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Bretagne*, par dom Morice, p. 12.

François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome 12, pp. 208-241

est qualifié *nobilis vir* dans l'acte de confirmation de cette fondation, par Aïrard, évêque de Nantes, de l'an 1050.

Geoffroy de Chateaubriand, surnommé *le Vieux*, souscrivit la fondation faite par son père du prieuré de Beré, confirma toutes les fondations faites en faveur de ce monastère par Briend, son père, et Enoguent, son aïeule. Il laissa pour fils :

1° Goscho de Chateaubriand, mort sans alliance [p. 213] en 1114, et inhumé dans l'église du prieuré de Beré, comme on l'apprend de son épitaphe<sup>3</sup> dans laquelle il est qualifié *proconsul et proconsulis alla propago* ;

2° Brient, qui est nommé avec Maurice d'Ancenis, Daniel de Pontchâteau et autres, sous le titre de barons, dans l'acte de ratification qu'ils firent, entre les années 1084 et 1112, d'une donation faite par le duc Alain, sergent à l'abbaye de Marmoutier, mourut sans postérité à la fin du mois de décembre 1110, des suites d'une blessure qu'il avait reçue dans la guerre qu'il avait eu à soutenir pour la défense de sa patrie contre Foulques, comte d'Angers, et fut enterré, ainsi que son frère, dans l'église de Beré, comme on l'apprend aussi par son épitaphe dans laquelle il est dit : *Egregius princeps, Gaufredi principes hæres, militiæ splendor, procerum decus, etc.* ;

Et 3° Tehel de Chateaubriand, qui, par la [p. 214] mort de ses frères, devint seigneur de Chateaubriand ; il eut pour successeur dans sa terre, on ignore à quel degré de parenté, Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui assiste avec le duc de Bretagne Geoffroy et Alain, vicomte de Porhoet (dont sont issus les princes de Soubise et duc de Montbazou), et un grand nombre d'évêques, d'abbés et de gentilshommes, à une nouvelle consécration de l'église de Bedon, faite l'an 1127, et fut témoin, avec Henri de Fougères, de la charte de fondation de l'église de Nantes, par le duc Conan III, de l'an 1141.

Geoffroy, duc de Bretagne, adressa à Geoffroy de Chateaubriand, comme l'un des neuf anciens barons, le règlement qu'il avait dressé dans la ville de Rennes, en 1185, sur les partages des successions des barons, des bannerets et des chefs de races de chevalerie de son duché.

Il confirma vers 1180 la donation qu'il avait faite, du consentement de Guessebrune, sa [p. 215] femme ; fut présent à un bienfait accordé en 1187 par la duchesse Constance à l'abbaye de Buzai, et scella de son sceau la donation faite en 1199 aux religieux de Beré, par Pierre de Bain, chevalier. Son sceau représente un homme à cheval, caparaçonné et orné de ses armes, représentant des plumes de paon, tenant à la main droite une épée haute et de la gauche un bouclier aux mêmes armes.

Il servit le roi Philippe-Auguste dans la conquête de Normandie en 1205, fut du nombre des chevaliers bretons qui, sous la conduite de Guy de Thouars, s'emparèrent du Mont-Saint-Michel en 1204, contribua à la fondation du prieuré de la Primaudière, ordre de Grandmont, en 1206, et est compris dans le rôle des chevaliers bannerets, dressé vers le même temps, par ordre du même monarque.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, lequell, conjointement avec Béatrix,

3. *Histoire de Bretagne*, par dom Morice, tome 1, page 528

sa femme, dame de Montrebelle et de Mazé, fit donation, en 1205, aux religieux de Notre-Dame de Meleraye, de [p. 216] la troisième partie de la dîme de Mazé ; cet acte est scellé du même sceau dont nous avons fait la description ci dessus.

Il scella du même sceau la confirmation qu'il fit, en 1217, de toutes les donations faites au prieuré de Beré par Briend, son ancêtre, en fit une au même prieuré en 1219, qu'il scella du même sceau, ainsi que celle faite en 1225 ; par Guillaume de Beaumont aux religieux de Meleraye.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, renonça, par acte du mois de septembre 1245, à tous droits sur les donations faites par ses ancêtres au prieuré de Beré ; il accompagna le roi saint Louis, en 1250, dans son voyage de la terre sainte, et fonda à son retour une maison religieuse, auprès de son château, pour des religieux de la Trinité, appelés *Mathurins*.

C'est lui vraisemblablement qui, suivant le père Dupaz, cité ci-dessus, obtint la permission de changer ses armes et de prendre un semé de fleurs de lis sans nombre ; il est aussi [p. 217] vraisemblablement le même qu'un sujet des mêmes nom et surnom qui épousa Amaurie (fille de Henri, vicomte de Thouars, arrière-petite-fille de Geoffroy, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre), laquelle se maria avec Olivier de l'Isle, chevalier. Il avait eu :

Geoffroy, sire de Chateaubriand, qui accorda en 1266 à sa mère un supplément de douaire, et en scella l'acte de son sceau représentant un semé de fleurs de lis, et fut caution, avec Henri d'Avaugour, Guy, seigneur de Laval, et Jean de Beaumont, seigneur de Pouancé, des conventions du mariage de Jean de Bretagne, depuis duc troisième du nom, avec Isabelle, fille de Charles, comte de Valois, et petite-fille du roi Philippe le Hardi.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, avait épousé, bien longtemps avant 1288, Marguerite de Lezignem, fille de Hugues, seigneur de Lezignem, et d'Isabelle, comtesse d'Angoulême, arrière-petite-fille par Alix de Courtenay, [p. 218] sa mère, de Pierre de France, sire de Courtenay, fils du roi Louis le Gros, et petite-nièce d'Amaury de Lezignem, roi de Chypre, et de Guy de Lezignem, roi de Jérusalem.

Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, chevalier, lequel, étant uni à Brient, son fils, passa un accord, l'an 1251, avec Thibaut, seigneur de Rochefort, Bonabes, son frère, et Olivier, seigneur de Tinteniac, par lequel ledit seigneur de Rochefort promit de rendre audit Brient Jeanne, fille de Beauport, femme du même Brient, et ledit Geoffroy s'engagea à donner sa fille Marguerite à Guillaume, fils aîné du même Thibaut, et de lui constituer en dot un fief assis dans sa terre de Chateaubriand.

Il scella de son sceau l'échange qu'il fit avec les religieux de Beré au mois de mai 1281, ainsi qu'une donation faite en 1283 à ceux de Meleraye.

Il eut pour fils :

1° Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui épousa Jeanne de Macheoul, de laquelle il eut [p. 219] Geoffroy, seigneur de Chateaubriand, qui, par

François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome 12, pp. 208-241

son mariage avec Jeanne de Belleville, fut père : 1° de Geoffroy, mort sans enfants, d'Isabeau d'Avaugour, de la maison souveraine de Bretagne, à la bataille de la Roche-Derrien, donnée en 1347 par Charles, comte de Blois, dont il suivait le parti, contre Jean de Bretagne, comte de Montfort ; et 2° Louise de Chateaubriand, qui porta la terre de Chateaubriand dans la maison de Laval par son mariage avec Guy XII, baron de Laval ;

2° Briand de Chateaubriand, qui suit ;

3° Marguerite de Chateaubriand, qui fut promise en 1251 à Guillaume de Rochefort.

Briand de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Beaufort, passa un accord, conjointement avec son père, en 1251. Il est nommé dans une obligation consentie au mois de septembre 12... , et dans la ratification faite au mois de février 1285, par Geoffroy, son frère aîné, de la concession faite aux religieux de Notre-Dame de Meleraye par ledit Briand, au nom dudit Geoffroy, [p. 220] pendant le voyage que ce dernier avait fait en Aragon, et passa un accord en 1301 avec Isabeau de Machecoul, veuve du même Geoffroy, par lequel Briand renonça, tant pour lui que pour Guy, son fils, à tous les droits qu'il pouvait prétendre envers ledit Geoffroy, tant à cause des promesses ou legs faits par son père, que de madame Belle-Assez de Thouars, sa feuë femme ; il épousa Jeanne de Beaufort, dame de Beaufort, fille et héritière de Beaufort, et en eut :

Guy de Chateaubriand, qui est nommé dans l'accord passé par Briand, son père, l'an 1301. Il fut l'un des barons que le duc de Bretagne députa en 1309 vers le pape Clément V pour défendre ses droits, ainsi que ceux de la noblesse et du peuple, au sujet des prétentions du clergé de son duché.

On croit devoir s'arrêter un moment pour observer qu'à cette époque il existait une autre seconde branche de la maison de Chateaubriand connue sous la dénomination des seigneurs des [p. 221] Roches-Baritaut, du Lion d'Angers, de Chalain, de Chavannes, de la Bouardièrre, comtes de Casan, de Grassay, de Remalart, barons de Loigny, etc. (dont la généalogie est rapportée dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, tome VIII, au chapitre des grands veneurs de France), laquelle a produit un grand veneur de France (qui a donné lieu à cette généalogie), un chevalier de l'ordre du Roi avant l'institution de celui du Saint-Esprit, un lieutenant général des armées du roi, deux lieutenants généraux du Bas-Poitou, un gouverneur de Fontenay-le-Comte, en la même province, et un mestre de camp de cavalerie, tué à la bataille de Lérída en 1642, s'est alliée aux maisons de l'Archevêque-Parthenay, d'Aubigné, de Bueil, de Croy, d'Estouteville, de Maillé-la-Tour-Landry, de Sainte-Maure-Montausier, de Pompadour, de Puy-du-Fou, de Rouault, de Scepeaux et de Thouars, et s'est éteinte à la fin du dernier siècle.

Briand de Chateaubriand, chevalier, sire de [p. 222] Beaufort, fit serment de fidélité au duc Jean IV, en 1370, et s'engagea en 1379 avec Jean Rague-nel, vicomte de Dinan, Raoul, sire de Coëtquen, et autres principaux seigneurs, à servir ce prince dans la guerre qu'il avait projetée contre le roi Charles V. Il épousa Isabeau du Chastelier, laquelle étant veuve de lui et re-

Chateaubriand (de)

mariée à Guillaume de la Motte, chevalier, en 1396, passa un accord avec Pierre de Tournemine, seigneur du Plessis-Bertrand, mari de Tiphaine du Guesclin, au sujet d'une somme prêtée depuis trente ans, par lui Briand, à Pierre du Guesclin.

Il avait pour successeur

Bertrand de Chateaubriand, sire de Beaufort, qui fit donation, en 1398, de son domaine de la Villegorion à Alain Gratart, son frère naturel.

[p. 223]

### *1<sup>er</sup> degré*

(Depuis lequel la filiation est littéralement établie)

Briand de Chateaubriand, chevalier, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, qualifié noble et puissant seigneur, monseigneur, qualité donnée à la plupart de ses descendants, naquit avant 1400, était en 1409 sous la tutelle du sire de Coëtquen. Il reçut l'offre qui lui fut faite le 3 juillet 1412, par le tuteur des enfants d'Alain Gratart, de lui faire hommage des héritages possédés par ces mineurs en la paroisse de Ploaigar, mouvants de la seigneurie de Beaufort, et est nommé dans la déclaration faite aux plaids de la cour de Rennes, le 2 juillet 1418, par Guillaume de la Motte son curateur, portant que depuis peu dame Tiphaine du Guesclin, dame du Plessis-Bertrand, était décédée sans hoirs de corps, et que lui, Briand, était héritier de ladite Tiphaine en la ligne paternelle, et devait lui succéder, ce qu'il s'obligeait à prouver [p. 224] par-devant les commissaires qui furent nommés par ladite cour. Il est à regretter de n'avoir point eu la communication du procès-verbal fait par ces commissaires, pour savoir à quel degré de consanguinité Briand était parent de ladite Tiphaine. Le père Anselme, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*, rapporte que Pierre du Guesclin, chevalier, seigneur du Plessis-Bertrand, épousa Mahault de Broons, et en eut, entre autres enfants, Tiphaine, qui fut mariée à Bertrand de Chateaubriand, seigneur de Beaufort.

Briand commandait en 1419 une compagnie de dix hommes d'armes, fut l'un de ceux qui ratifièrent le traité conclu en 1422 entre les États de Bretagne et le duc de Bourgogne, se trouva au siège de Pouancé en 1431, et accompagna en 1432, à la tête de cent quarante hommes d'armes, Gilles de Bretagne, fils du duc Jean V, dans son ambassade auprès de Henri V, roi d'Angleterre. Il servit aussi le roi Charles VII dans ses guerres. Ce prince, pour [p. 225] le récompenser des services qu'il lui avait rendus, le nomma son chambellan, par lettres du 2 janvier 1439. Il servait en la même qualité le duc de Bretagne ; en 1453, ce prince le choisit pour s'opposer à une descente que les Anglais menaçaient de faire sur ses côtes, et l'année suivante lui confia la garde des ports et havres entre la rivière de Rance et Dol.

Il mourut avant 1470.

Femme, Marguerite de Tehillac.

François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome 12, pp. 208-241

1° Bertrand de Chateaubriand, qui suit ;

2° Françoise de Chateaubriand fut mariée en 1446, à Louis de Macheoul, seigneur de Viellevigne ;

3° Gillette de Chateaubriand épousa, en 1452, François de Guitté, fils de Jean, chevalier, seigneur d'Anneville et de la Bouexière.



*Ruines du Plessis-Bertrand, en Saint-Coulomb, vers 1882.  
Lithographie d'après un dessin de M. Arondel. Domaine public, Musée de Bretagne.*

## *II<sup>e</sup> degré*

Bertrand de Chateaubriand, écuyer, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, puis d'Oranges [p. 226] et de Champignel, par son mariage avec Marie d'Oranges, d'une ancienne maison de Bretagne, assista, pour son père, aux États de cette province en 1451, fit hommage, en 1466, de la seigneurie de Beaufort au seigneur de Combourg, donna aveu, en 1469, de celle de Champignel au duc de Bretagne, assigna, par acte du 23 mai 1471, partie de la dot de Gillette, sa sœur, sur des héritages assis en la paroisse de Taden, et mourut au mois de juin 1479.

Femme, Marie d'Oranges, dame d'Oranges et de Champignel.

1° Jean de Chateaubriand, qui suit ;

2° Briand de Chateaubriand, dont le sort est inconnu.

## *III<sup>e</sup> degré*

Jean de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, de Glesquen, du Plessis-Bertrand et autres [p. 227] lieux, chambellan de François, duc de Bretagne, fut présent à l'assiette, faite en 1471, par son père, de la dot de Gillette de Chateaubriand, sa tante. Il donna, le 25 novembre 1479, partage par bienfait ou viage, c'est-à-dire à la manière usitée entre les nobles, selon l'assise du

comte Geoffroy, à Briand, son frère puîné, obtint contre lui, en 1484, une sentence de la cour de Rennes qui le débouta de ses prétentions sur la terre de Champignel, fut chargé, en 1486, par le duc de Bretagne, d'assembler l'arrière-ban pour s'opposer aux entreprises des ennemis sur ses États.

Femme, Jeanne d'Épinay.

1° Guillaume de Chateaubriand, seigneur de Beaufort, du Plessis Bertrand, Montafilant, Gaure, de Candé et autres lieux, que la duchesse Anne de Bretagne, épouse du roi Louis XII, commit pour convoquer les nobles de l'évêché de Dol et les passer en revue. Cette province étant menacée d'une invasion par les ennemis, ce prince, dont il était le chambellan, [p. 228] le chargea, en 1509, d'assembler les nobles du même évêché pour leur résister.

Il mourut sans postérité, de Guyonne Le Porc.

Il avait fondé, en 1529, dans l'église cathédrale de Dol, une stalle à ses armes pour lui et ceux de la maison.

2° Jean de Chateaubriand, qui suit ;

3° Pierre de Chateaubriand, chanoine et archidiacre de Brie, en l'Église de Paris ;

4° François de Chateaubriand, qui embrassa aussi l'état ecclésiastique.

#### *IV<sup>e</sup> degré*

Jean de Chateaubriand, deuxième du nom, seigneur de Penneroy, par donation de ses deux frères puînés, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand et d'Oranges, par la mort de son frère aîné, capitaine (gouverneur) de Houdan, passa, en 1529, un accord avec ce dernier, par lequel celui-ci s'engagea à n'aliéner aucun de ses biens sans [p. 229] le consentement de Guy, comte de Laval, vicomte de Rennes, sire de Vitré, gouverneur, lieutenant général pour le roi en Bretagne, et de Jean, sire de Chateaubriand, de Candé, et mourut avant le 24 janvier 1532, que sa veuve obtint une sentence de la cour de Rennes.

Femme, Marguerite des Planches, dame de Tannay, Saint-Léger et de la Grisonnière.

1° François de Chateaubriand, dont on va parler ;

2° Jean de Chateaubriand, dont la destinée est inconnue ;

3° Adrienne de Chateaubriand fut mariée à Gilles de la Lande, écuyer, seigneur de la Landort et de Merouer ;

4° Catherine de Chateaubriand, femme de noble et puissant Jean de Coaquen, sire du Bois de la Motte ;

5° Anne de Chateaubriand.

[p. 230]

#### *V<sup>e</sup> degré*

François de Chateaubriand, sire de Beaufort, du Plessis-Bertrand,

François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome 12, pp. 208-241

d'Oranges, de Saint-Léger, de Camfleur et autres places, transigea, en 1543 et 1547, avec ses sœurs, sur leurs droits dans les successions de leurs père et mère, dont il était héritier principal et noble, passa, en 1553, un autre accord avec l'aînée de ses mêmes sœurs, par lequel il en fut annulé un antérieur du 18 juillet précédent.

Il était mort le 15 avril 1564, qu'il est rappelé dans celui passé par Christophe et Briand, leurs fils.

Femme Anne de Tréal.

1° Christophe de Chateaubriand, sire de Beaufort et du Plessis-Bertrand, épousa : 1° Jeanne de Sévigné, et 2° Charlotte de Montgomery, et ne laissa point de postérité ;

2° George de Chateaubriand, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes [p. 231] d'armes de ses ordonnances et gentilhomme ordinaire de sa chambre, succéda à son frère aîné et continua la branche aînée, laquelle s'est éteinte en une héritière mariée successivement dans les maisons ou familles des Vaux, le Bascle, du Harscouet, et du Bourblanc ;

3° Briand de Chateaubriand, qui continue la postérité.



*Donjon de Châteaubriand, XII<sup>e</sup> siècle. Photo Otloury, licence CC BY-SA 3.0.*

### *VI<sup>e</sup> degré*

Briand de Chateaubriand, écuyer, seigneur d'Oranges, consentit un accord, le 15 avril 1564, avec son frère aîné, sur le partage des successions de leurs père et mère, qu'ils reconnurent, ainsi que leurs prédécesseurs, s'être de temps immémorial gouvernés en leurs partages noblement et avantageu-

sement, selon la coutume et usement en tels cas observés en pays de Bretagne entre les personnes nobles de pareil gouvernement (ce sont les termes de l'acte), par lequel ce dernier, sans avoir égard à [p. 232] un autre accord du 7 précédent, lui céda pour ses droits la terre de Beaufort en Dinanois, avec faculté de la retirer en lui rendant ses héritages de pareille valeur, et le reçut de suite à hommage pour la tenir ainsi que juveigneur d'aîné et lui faire de même que ses hoirs obéissance.

Femme, Jacquemine du Boisriou, dame de Boisgerbault.

1° Gilles de Chateaubriand, qui suit ;

N. N..., dont les noms sont inconnus.

### VII<sup>e</sup> degré

Gilles de Chateaubriand, écuyer, seigneur de Beaufort, de la Guerrande, Bellestre, Vauregnier, etc., reçut l'abandon que lui fit sa mère de tous ses biens, le 16 juillet 1593, ratifia le 15 novembre 1595 l'échange qu'elle avait fait de la terre du Boisriou contre deux métairies situées dans la paroisse de Ruca, obtint de la cour de Dinan, le 29 décembre 1598, une sentence [p. 233] contre George de Chateaubriand, son oncle, forma, le 20 janvier 1599, opposition à l'appropriement de la terre d'Oranges, dont celui-ci était en possession au préjudice de ses droits, et était dans le même temps en procès en la cour de Rennes, pour raison d'une semblable opposition qu'il avait faite à la vente de cette terre, contre laquelle il réclamait comme étant hypothéquée pour son propre patrimoine, à cause de son père.

Il transigea, le 14 juillet 1601, avec ledit George, son oncle, qui, par cet acte, lui céda la terre de Tannay, en Normandie, et promit en outre de lui payer la somme de deux mille francs (2,000 fr.) écus, pour tous ses droits en la succession de la maison des Beaufort ; fut admis, par sentence de la cour de la Hunaudaye du 30 mars 1602, à accepter sous bénéfice d'inventaire la succession de sa mère ; prit possession, le 16 juin 1603, du consentement de son même onde, de ladite terre de Tannay, à lui cédée (est-il dit par cet acte) pour partie de [p. 234] son partage et droit de nature ; ratifia avec lui, le 14 juillet suivant, la transaction ci-dessus, du 14 juillet 1601 ; obtint contre le même et Gabrielle Bruslon, son épouse, le 31 janvier 1607, une sentence au siège de Dinan qui les condamna à lui apporter mainlevée formée par un particulier sur la susdite terre de Tannay ; il l'avait vendue avant le 13 octobre 1612, qu'il donna sa procuration pour en faire le retrait. Il y a apparence que ce retrait n'eut pas lieu et qu'il se désista de son action, puisqu'on ne voit point que ses descendants l'aient possédée ; de tous les actes mentionnés ci-dessus, trois le qualifient *d'héritier principal et noble de son père*, et trois autres lui donnent la même qualification *d'héritier principal et noble de sa mère*.

Femme, Marguerite Rogon.

1° Christophe de Chateaubriand, qui suit ;

2° Jacques de Chateaubriand, seigneur de Bellestre, dont les fils furent

François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome 12, pp. 208-241

maintenus dans leur noblesse en 1669 ;

[p. 235]

3° Jeanne de Chateaubriand épousa François Hersart, écuyer, seigneur de la Ville-Marquais ;

4° Jacquemine de Chateaubriand, femme de Pierre du Bouais, écuyer, seigneur du Motay.

### *VIII<sup>e</sup> degré*

Christophe de Chateaubriand, chevalier, seigneur de la Guerrande, à l'acte d'une fondation faite par ses père et mère, le 3 juin 1630, dans l'église de Henan-Bihen, transigea, le 25 octobre 1642, avec son frère et ses sœurs, sur partage noble de la succession de leur père, donna, les 22 novembre et 27 décembre 1642, le dénombrement à lui venu du chef de sondit père, et fut déclaré noble et issu d'ancienne extraction noble et maintenu dans les qualités de chevalier et d'écuyer par arrêt de la chambre de la réformation de la noblesse de Bretagne, rendu le 7 septembre 1669, sur titres qui remontaient la filiation à Briand de Chateaubriand, [p. 236] son sixième aïeul, dont les biens furent partagés en 1470 et lequel vivait dès 1400.

Femme, Jeanne Berthelot, fille de Mathurin, écuyer, seigneur de la Houssaye.

1° Jean de Chateaubriand, qui continue la postérité ;

2° et 3° Louise et Renée de Chateaubriand ;

4° Elisabeth de Chateaubriand fut mariée à Olivier de la Fruglays, écuyer, seigneur de la Gouzonnerais.

### *IX<sup>e</sup> degré*

Jean de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre ; ses père et mère lui donnèrent par son contrat de mariage l'usufruit de cette terre, sans déroger à son droit de partager avec ses puînés dans leurs successions. Il assista, le 22 décembre 1668, au contrat de mariage de Michel de Chateaubriand, son fils aîné, héritier principal et noble, et donna son consentement [p. 237] à celui d'Amaury, son fils, du 15 octobre 1677.

Femme, Marguerite de la Chapelle.

1° Michel de Chateaubriand, chevalier, seigneur de Bellestre, épousa, par contrat du 22 décembre 1668, Marguerite de la Barre, fille aînée de Louis, chevalier, seigneur de la Barre et de Monchauvot, et de Jeanne de Chateaubriand-Beaufort, et en eut Alexis de Chateaubriand, vivant en 1710, et que l'on dit auteur d'une branche actuellement existante ;

2° Amaury de Chateaubriand, qui suit ;

3° Toussainte de Chateaubriand, femme de François Movisson, écuyer, seigneur de la Villeblanchet ;

4° Claude de Chateaubriand.

*X<sup>e</sup> degré*

Amaury de Chateaubriand, écuyer, seigneur de la Ville-André, subdivisa le 19 janvier 1683, entre lui et ses puînés, les biens qui leur avaient été donnés en partage par son frère [p. 238] aîné ; il était mort le 6 novembre 1690, que Marie-Jeanne du Rocher, sa femme, fut nommée tutrice de leurs enfants mineurs.

Femme, Marie-Jeanne du Rocher, fille de François du Rocher, seigneur du Quengo, et de Marguerite de Chateaubriand-Beaufort, mariée par contrat du 13 octobre 1677.

1° Pierre-Louis de Chateaubriand, dont le sort est inconnu ;

2° Jacques de Chateaubriand, dont la destinée est demeurée également inconnue ;

3° François de Chateaubriand, qui suit ;

4° René-Amaury de Chateaubriand, dont le sort est aussi ignoré ;

5° Gabrielle de Chateaubriand ;

6° Françoise de Chateaubriand.

*XI<sup>e</sup> degré*

François de Chateaubriand, écuyer, seigneur de la Villeneuve, partagea noblement avec ses frères et sœurs, le 19 novembre 1710, les biens [p. 239] de ses père et mère, et mourut âgé de quarante-cinq ans, le 28 mars 1729.

Femme, Perronelle-Claude Lamour, dame de Lanjegu, mariée le 27 août 1713.

1° François Chateaubriand, curé de Merdrignac au diocèse de Saint-Malo ;

2° René-Auguste de Chateaubriand, qui continue la postérité ;

3° Pierre de Chateaubriand, du Plessis ;

4° Joseph de Chateaubriand, du Parc.

*XII<sup>e</sup> degré*

René-Auguste de Chateaubriand, chevalier, seigneur du comté de Combourg, de la baronnie d'Aubigné, et des chastellenies du Boulet et de Males-troit-à-Dol, par l'acquisition qu'il en fit le 3 mai 1761. Il passa un accord le 23 septembre de la même année avec François, Pierre et Joseph de Chateaubriand, ses frères, au sujet du partage des biens nobles et roturiers [p. 240] provenant de la succession de ses père et mère, et est nommé avec sa femme dans les extraits de baptême de Jean-Baptiste, Auguste-François René, et Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, leurs enfants, des 23 juin 1759, 4 septembre 1768 et 7 août 1764. Il prit possession en 1784 de la stalle fondée dans l'église cathédrale de Dol, par Guillaume de Chateaubriand, sire de Beaufort, pour lui et messieurs de sa maison.

François-René de Chateaubriand, *Mémoires d'Outre-Tombe*, tome 12, pp. 208-241

Femme, Apolline-Jeanne-Suzanne de Bedée, dame de Villemain, fille de messire Ange-Annibal de Bedée, chevalier, seigneur de la Bouëtardais, et de Beringue-Jeanne-Marie de Ravenel du Boisteilleul, mariée par contrat du 30 juin 1753.

1° Jean-Baptiste-Auguste de Chateaubriand, qui suit ;

2° François-René de Chateaubriand, dit le chevalier de Chateaubriand, sous-lieutenant au régiment de Navarre, infanterie, est né le 4 septembre 1768, et baptisé le lendemain dans [p. 241] l'église cathédrale et paroissiale de la ville et diocèse de Saint-Malo.

Il a eu l'honneur de monter dans les carrosses du roi et de suivre Sa Majesté à la chasse au mois de février 1787.

3° Lucile-Angélique-Jeanne de Chateaubriand, née le 7 août 1764, a été reçue, le 12 mai 1783, chanoinesse-comtesse du chapitre noble de l'Argentière sur ses preuves de noblesse remontées avec filiation à François de Chateaubriand, sire de Beaufort, son septième aïeul, vivant en 1543.

### *XIII<sup>e</sup> degré*

Jean-Baptiste-Auguste, appelé comte de Chateaubriand, capitaine réformé au régiment Royal-cavalerie, né le 23 juin 1759, et marié, au mois de novembre 1787, à madame Le Pelletier de Rosambo.

Ce mémoire a été dressé sur titres domestiques et sur les livres manuscrits et imprimés du cabinet de l'ordre du Saint-Esprit.

Paris, 1<sup>er</sup> février 1787.

M. le duc (de Coigny),

J'ai l'honneur de vous envoyer, en exécution de vos ordres, un mémoire que j'ai fait sur la maison de Chateaubriand, en Bretagne.

Je suis avec un profond respect,

M. le duc,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Berthier. ■